

vient porter un rayon de joie dans le cœur du pauvre prisonnier ! O bonté et miséricorde de notre Dieu !

D'un autre côté, quelle sera la terrible sentence qui condamnera à un supplice éternel, ceux dont le cœur n'aura pas eu *d'intelligence sur l'indigent et le pauvre* (Ps. XL. 1.) ? Alors il dira aussi à ceux qui seront à sa gauche : *Allez loin de moi, maudits, au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et pour ses anges. Car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire : j'étais sans asile et vous ne m'avez pas recueilli : j'étais nu et vous ne m'avez pas vêtu : j'étais malade et en prison et vous ne m'avez pas visité..... En vérité, en vérité, je vous le dis, autant de fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces petits, vous ne l'avez pas fait non plus à moi-même* (S. Mat. XXV. 41.).

Que conclure de cette double sentence qui récompense éternellement les uns et qui condamne les autres à un supplice éternel ? C'est que les œuvres de miséricorde exercées en faveur de ceux qui souffrent, sont, aux yeux du Souverain Juge, une protection assurée contre les rigueurs de sa justice, car il tient pour fait à lui-même tout acte qui tend à soulager l'infortune. Aussi lisons-nous dans l'Ancien Testament que *donner aux pauvres, c'est prêter à Dieu qui rendra certainement* (Prov. XIX. 17.) ; *faire l'aumône et exercer la justice, c'est offrir à Dieu le plus agréable des sacrifices* (Prov. XXI. 3.) ; *opprimer le pauvre, c'est faire injure à Dieu ; mais avoir pitié du pauvre, c'est honorer le Créateur* (Prov. XIV. 31.).

Que dirons-nous des effets merveilleux de l'aumône en faveur de celui qui la fait ? *Elle délivre du péché et de la mort ; elle ne laissera pas tomber l'âme dans les ténèbres ; elle est le sujet d'une grande confiance devant le Dieu Suprême* (Tobie IV. 11.). *La prière accompagnée du jeûne et de l'aumône, vaut mieux que tous les trésors..... elle fait trouver la miséricorde et la vie éternelle* (Tobie XII. 9.).

Quand le prophète Daniel eut annoncé au roi Nabuchodonosor la sentence portée contre lui, quel moyen lui suggéra-t-il pour la faire révoquer : *O grand roi, dit-il, accueillez favorablement mon conseil ; rachetez vos péchés par des aumônes, et vos iniquités par des actes de miséricorde : c'est à ce prix que vous obtiendrez le pardon* (Daniel IV. 24.).